

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
LISTE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le 28 novembre 2024 à 19 heures à l'Hôtel de Ville, salle des Mariages, par suite d'une convocation en date du 22 novembre 2024, dont un exemplaire a été affiché le jour même en Mairie de Bois-Guillaume.

Délibération n° 2024_086 examinée le 28 novembre 2024 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°2 DE L'EXERCICE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – ADOPTION : Approuvée par 24 voix pour, 5 voix contre (MF.GUGUIN, N.BERCES, G.QUÉRÉ, MJ. LEROUX-SOSTÈNES, L.ANSELMO) et 3 abstentions (P.COUVREUR, I.SAINT BONNET, F.ABRAHAM).

Délibération n° 2024_087 examinée le 28 novembre 2024 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FINANCES – DOCUMENTS BUDGETAIRES – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025 – PRISE D'ACTE : Le Conseil Municipal a pris acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire relatif au budget primitif de l'exercice 2025 de la Ville.

Délibération n° 2024_088 examinée le 28 novembre 2024 – ADMINISTRATION DE LA VILLE – FINANCES – GARANTIE D'EMPRUNT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS – HABITAT 76 – REHABILITATION DE 22 LOGEMENTS SOCIAUX TABLE PIERRE : Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2024_089 examinée le 28 novembre 2024 – TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA REGION, LE CREDIT AGRICOLE ET LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE POUR L'ORGANISATION DU FORUM DE L'ECO-RENOVATION : Approuvée à l'unanimité.

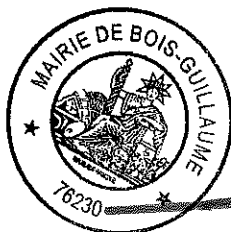
Délibération n° 2024_090 examinée le 28 novembre 2024 – URBANISME – ACTION FONCIERE – CONVENTION D'ETUDE DE STRATEGIE FONCIERE HABITAT SUR LA COMMUNE DE BOIS-GUILLAUME – AUTORISATION DE SIGNATURE : Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2024_091 examinée le 28 novembre 2024 – SPORT SCOLAIRE – UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX PAR LES COLLEGIENS – CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME ET LE COLLEGE LEONARD DE VINCI – AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT FINANCIER 2023-2024 : Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2024_092 examinée le 28 novembre 2024 – SPORT SCOLAIRE – CONVENTION TRIPARTITE D'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS COUVERTS PAR LES ELEVES DU COLLEGE LEONARD DE VINCI – AUTORISATION : Approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2024_093 examinée le 28 novembre 2024 – EDUCATION – EDUCATION NATIONALE – CONVENTION RELATIVE A L'INTERVENTION D'ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP SUR LE TEMPS DE PAUSE MERIDIENNE DANS LE PREMIER DEGRE – AUTORISATION : Approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h24.



Théo PEREZ

Maire